

Plantez des haies

Accompagnement
& financement

Bocage

Environnement

Espaces naturels

**Vous êtes
agriculteur ou
propriétaire d'un
terrain et souhaitez
y planter des haies
bocagères ?**

**Contactez la
Communauté de
Communes !**

Travaux financés à 80% pour tout
projet de minimum 100 mètres
linéaires de plantations.

+ d'infos



06 45 95 27 90

bocage@cocm.fr

Pour tout projet de minimum 100 mètres linéaires de plantations, les travaux peuvent être financés à hauteur de 80 %, comprenant :

Préparation du sol

Plantation d'espèces locales

Création de talus

Paillage

Déplacement ou aménagement d'entrée de champ

Installation de protections contre le gibier

